

Compte rendu du CTL du 11 janvier 2018

Le Comité Technique Local « suppressions d'emplois » de la DiSI Nord s'est réuni le jeudi 11 janvier 2018 à l'ESI de Lille, pour sa seconde convocation.

Nous avons boycotté la première convocation en intersyndicale pour dénoncer notamment les suppressions d'emplois au sein de la DGFIP : **depuis sa création, la DGFIP aura perdu plus de 20 000 emplois**, près de 37 000 depuis 2002 (avant fusion DGI/DGCP). **Cette année**, encore 1600 emplois seront supprimés à la DGFIP, dont **8 à la DiSI Nord**.

En réponse à notre déclaration liminaire, la direction nous a apporté les réponses suivantes :

- CSRH (Centre de Service des Ressources Humaines) : suppression d'1 emploi C.
- Formation professionnelle : malgré la mise en place de la plate-forme, un correspondant local sera toujours nécessaire (pour le moment ...).
- Pôle pilotage : pas de mutualisation envisagée.
- EA : avec les nouvelles missions (ENSAP), aucune information sur d'éventuelles astreintes supplémentaires.

Dossier emplois à la DiSI Nord

Solidaires Finances Publiques a rappelé au Président la nécessité d'avoir des documents complets et vérifiés afin de ne pas perdre de temps durant la préparation du CTL.

Cette année, 8 emplois nets sont supprimés à la DiSI Nord. Il s'agit de suppressions d'emplois vacants. Dans le détail, cela donne :

- -1 AFIPA, suite à la fusion des ESI Lillois
- +1 A, DiSI Siège – service RH
- +1 B PAU, CID Arras
- - 9 C, 2 DiSI Siège, 5 ESI Fief, 2 ESI Lille
- Transformation d'un IDIV HC de Lille en IDIV CN Amiens Vidame division Développement
- Transformation d'un B PSE du SIL Amiens en B programmeur ESI Fief
- Création d'un poste de contractuel chef de projet pour le service Développement de Lille

Le poste B PAU créé est une demande de la direction pour la CID d'Arras. La DGSSI a donné son accord contre 2 postes C PAU.

Solidaires Finances Publiques a demandé au Président si pour la suppression d'un AFIPA, il y aurait 4 créations de C. Réponse négative du Président : « je ne suis pas certain que ça fonctionne dans ce sens là ».

Solidaires Finances Publiques a voté « CONTRE » ce dossier emplois, tout comme les autres organisations syndicales.

Bilan de l'entretien professionnel

2017 a été la dernière année de majoration/minoration pour les catégories A et C. Nous constatons d'ailleurs qu'il n'y a pas eu d'appels pour la catégorie B (déjà dans le nouveau système depuis 2016).

Une réunion d'information entre chefs de service aura lieu le 24 janvier au sujet des modalités de la nouvelle campagne d'entretien professionnel.

Attention toutefois aux mentions annotées dans le tableau synoptique : **une seule mention « insuffisant » vous bloque pour un tableau d'avancement.**

Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Le bureau RH-2C s'est engagé dans une démarche de rénovation du TBVS visant à simplifier l'outil.

Six indicateurs socles centrés sur les enjeux du travail ont été retenus :

- 1) Taux de couverture des effectifs
- 2) Nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours
- 3) Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps
- 4) Nombre d'écrêtements des horaires variables
- 5) Volume horaire écrêté
- 6) Taux de rotation des agents

En local, nous devons en choisir 4 de plus. Après concertation, les organisations syndicales et la direction ont retenu :

- 7) Moyenne d'âge des agents par service, catégorie de services, et au niveau de la direction
- 8) Taux d'absentéisme pour maladie
- 9) Nombre d'accidents de services (dont trajet) ayant été reconnu (avec et/ou sans arrêt de travail)
- 10) Taux de refus de participation à l'entretien professionnel

Compensation du temps de trajet domicile-lieu de formation/réunion

Des facilités locales existent actuellement sur l'ESI de Fief. La direction a démontré que, dans la majorité des cas, le nouveau système était plus favorable aux agents que les accords locaux. Par ailleurs, quelques agents de Fief ont déjà demandé à bénéficier de cette nouvelle mesure.

Concernant les accords locaux d'Amiens, et en vue de la **future fusion administrative des 2 ESI amiénois prévue le 1/08/2018**, la direction réunira les organisations syndicales fin mars ou début avril lors d'une réunion informelle afin de discuter de ce sujet, pour ensuite un retour vers les agents en avril ou mai.

L'établissement d'un nouveau cahier de consigne pour le gardien concierge du site Meurein

L'IP RH et le gestionnaire de site ont reçu le gardien concierge du site Meurein afin de redéfinir ses missions.

L'amplitude horaire du gardien concierge ne doit pas dépasser 10h. Il commence donc sa journée à 7h pour la terminer à 19h (entrecoupée de pauses). L'ouverture de la porte de l'ESI Meurein est possible à partir de 6h40 pour tous les agents.

Questions et points divers

Amiens : nouveau pôle des services publics du 21ème siècle

La direction a rencontré le préfet et le RPIE le 30 novembre dernier. Le dossier avance et certains détails sont maintenant connus :

- **15 administrations pour un total de 950 agents.** L'implantation des services n'est pas encore établie.
- 18 000 m² au sol sur 3 bâtiments. Les 12 m² net par agents seront respectés.
- Les **services communs aux administrations** : salles de réunion , restaurant administratif de 350 couverts, salle de sport, point blanchisserie, places en crèche, pôle médico-social.
- les locaux seront modulables et le bâtiment exemplaire au niveau environnemental.
- **parking : 1 niveau de 150 places réservées principalement aux véhicules de service et personnes à mobilité réduite.**
- Les transports en communs seront privilégiés pour l'accès au site.

Le 2 février aura lieu une réunion pour démarrer la 2° étape, qui concerne notamment le financement.

Fermeture de la salle blanche du site de Lille

Pour l'instant, aucun service n'a ressenti le besoin d'occuper cette salle.

La direction est toujours en réflexion sur son devenir sachant que tout nouveau projet nécessitera un financement qui devra être accepté par la Centrale. La mise en sécurité de la salle a été effectuée.

Télétravail

Le Président nous a indiqué qu'il n'avait aucune information sur l'ouverture du télétravail à toutes les directions. **L'expérimentation est toujours en cours**, notamment dans 2 DISIs (Paris Champagne et Paris Normandie). Le SSI expérimente toujours le nouvel accès sécurisé VPN.

Le Président a proposé avec l'accord de la DGSSI une expérimentation de « télétravail sur l'ESI de Lille », pouvant concerner quelques agents d'Amiens Vidame, service Développement (potentiellement 4), afin de les soulager de leurs contraintes personnelles et d'éviter leurs départs éventuels dans un service administratif.

Cette expérimentation pourrait démarrer à la suite du résultat du mouvement de mutation. Les modalités seraient celles appliquées pour le télétravail à domicile (potentiellement 3 jours maxi sur Lille et 2 jours sur Amiens). **Une communication aux agents concernés sera faite avant la date de dépôt des demandes de mutation.**

Jour de carence

Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction des précisions concernant sa mise en place. **A ce jour, le service RH n'a reçu aucune note d'application. Néanmoins, une liste de suivi des arrêts est tenue afin de régulariser la situation à la fin du premier trimestre.**